MATURITÉ SPÉCIALISÉE

Pédagogie

INFORMATIONS GÉNÉRALES

La maturité spécialisée *pédagogie* (MSPE) s'obtient en une année. Le titre donne accès à la 1re année Bachelor :

- Dans une Haute École Pédagogique (HEP) préparant à l'enseignement dans les degrés préscolaire et primaire ;
- Dans la faculté de Psychologie et Sciences de l'éducation à Genève (FPSE-UNIGE), mais uniquement pour suivre le cursus de Bachelor en sciences de l'éducation en vue de se présenter au concours d'entrée à la formation à l'enseignement primaire, après une année de tronc commun.

La MSPE est organisée pour l'ensemble des ECG par l'École de culture générale Ella-Maillart, et par l'École de commerce et de culture générale Aimée-Stitelmann. La répartition des élèves entre les deux établissements dépendra des effectifs lors des admissions.

1. Conditions d'admission pour les titulaires d'un certificat ECG option pédagogie (dès juin 2025) :

Pour les élèves ayant obtenu un **certificat ECG option "pédagogie" (dès juin 2025)**, les conditions d'admission en MSPE pour l'année 2027-2028 sont les suivantes :

- obtention du certificat ECG option "pédagogie",
 - avec une moyenne annuelle au dixième des disciplines spécifiques au domaine professionnel pédagogie minimale de 4,0 ;
- présentation d'un certificat de langue de niveau B1 en allemand et anglais, selon le cadre Européen Commun de Référence (CECR). La vérification des B1 a lieu le 29 juin 2027 ;
- avoir effectué et attesté un séjour linguistique[1] dans un pays germanophone (Allemagne ou Autriche) d'une durée d'au moins 6 semaines consécutives (séjour post-certificat ECG).
- obtention du certificat d'école de culture générale option santé, avec une moyenne au dixième de 4,0 au minimum dans les disciplines de l'option spécifique préprofessionnelle ;

La formation menant au certificat de maturité spécialisée s'accomplit immédiatement après l'obtention du certificat d'école de culture générale. Toutefois, une admission en maturité spécialisée jusqu'à trois ans après le certificat peut être accordée pour justes motifs (article 4, RECG – C1 10.70).

[1] Le séjour linguistique est obligatoire pour l'admission en MSPE. Il est vivement recommandé de contracter une assurance d'annulation au moment d'organiser ce séjour linguistique.

Les élèves non admis dès l'obtention du certificat ECG ou désireux de reporter leur formation ont la responsabilité de se tenir informés des échéances et conditions d'admission à respecter. Pour cela, il leur appartient de consulter régulièrement le site internet des ECG sur lequel se trouveront toutes les informations nécessaires. Le non-respect du processus d'inscription ou du calendrier ne fera l'objet d'aucune dérogation.

En cas de questions liées à l'admission en MSPE, veuillez-vous référer au document "*FAQ MSPE 2027-2028 pour les titulaires d'un certificat ECG option pédagogie*" ou "*FAQ MSPE 2027-2028 pour les titulaires d'un certificat ECG option travail social ou socio-éducatif".*
Si vous n'avez pas trouvé de réponse à votre question, veuillez prendre contact avec la personne en charge de la MSPE au sein de votre ECG.

2. Durée et contenus

2.1. La MSPE comprend :

- un stage d'observation active de 3 semaines dans une classe d'école primaire (organisé par l'ECG en collaboration avec la DGEO) ;
- un cours préparatoire obligatoire d'une durée de 32 semaines, qui se termine par un examen certificatif dans les différentes disciplines ;
- un travail de maturité spécialisée.

2.2. Le programme comprend 24 périodes hebdomadaires, réparties de la manière suivante :

- français (4h)
- allemand (3h)
- anglais (3h)
- mathématiques (4h)
- sciences expérimentales (2h physique, 2h chimie, 2h biologie)
- sciences humaines (2h histoire, 2h géographie)

En outre, la MSPE nécessite 20 heures hebdomadaires de travail personnel (devoirs et apprentissage autonome).

3. Obtention du titre :

- réussite du travail de maturité spécialisée (dossier et soutenance)[2]
- réussite de l'examen des 5 disciplines de la MSPE :
 - français (écrit + oral)
 - allemand (écrit + oral)
 - mathématiques (écrit + oral)
 - sciences expérimentales (écrit ou oral)
 - sciences humaines (écrit)

[2] L'inscription à l'examen de la MSPE exige la réussite du travail de maturité spécialisée.

Un examen d'anglais permet de certifier le niveau B2 (CECR) exigé dans certaines voies de formation en pédagogie.

Les certificats B2 (CECR) en allemand et anglais sont l'une des conditions d'admission au second cycle du Bachelor, orientation enseignement primaire, à la FAPSE-UNIGE.

Liens utiles :

- ECG Ella-Maillart : https://edu.ge.ch/site/ellamaillart/
- ECCG Aimée-Stitelmann : https://edu.ge.ch/site/aimeestitelmann
- HEP Vaud : www.hepl.ch/
- HEP Fribourg : https://www.hepfr.ch
- HEP Valais : www.hepvs.ch/
- HEP Béjune : https://www.hep-bejune.ch
- UNIGE – FAPSE : https://www.unige.ch/fapse/

Liste des examens de langue seconde validés par la DGESII

Seuls les examens passés en présentiel dans un centre d'examen agréé sont pris en compte.

	B1	B2	C1	C2
Anglais	Attestation B1 délivrée par l'ECG (selon les points obtenus aux examens de certificat 3e ECG)	Attestation B2 délivrée par l'ECG (selon les points obtenus aux examens MSPE)	-	-
	Cambridge English: Preliminary	Cambridge English: First	Cambridge English: Advanced	Cambridge English: Proficiency
	Cambridge English: IELTS Academic (le niveau atteint varie selon les résultats obtenus)			
	-	-	Integrated Skills in English 3 (ISE – Trinity College London)	Integrated Skills in English 4 (ISE – Trinity College London)

	B1	B2	C1	C2
Allemand	Attestation B1 délivrée par l'ECG (selon les points obtenus aux examens de certificat 3e ECG)	Attestation B2 délivrée par l'ECG (selon les points obtenus aux examens MSPE)	-	-
	Goethe Zertifikat B1	Goethe Zertifikat B2	Goethe Zertifikat C1	Goethe Zertifikat C2
	ÖSD Zertifikat B1	ÖSD Zertifikat B2	ÖSD Zertifikat C1	-
	TELC Deutsch B1	TELC Deutsch B2	TELC Deutsch C1	TELC Deutsch C2
	ECL (AFU) B1	ECL (AFU) B2	ECL (AFU) C1	ECL (AFU) C2
		-	Test DaF, Stufe 4	Test DaF, Stufe 5

4. Calendrier d'inscription

ATTENTION : DATES SOUMISES A MODIFICATION DU AU CHANGEMENT DE DATE DE RENTREE DES ECOLES

DATES	ÉVÉNEMENTS ET DÉMARCHES
Jeudi 12 novembre 2026 18h30 – 20h00 Aula Collège Calvin (Frank-Martin)	Séance d'information concernant la MSPE 2027-2028 Présence obligatoire des élèves intéressés par la MSPE
Dès décembre 2026	Organiser un séjour linguistique dans un pays germanophone d'au moins 6 semaines consécutives
Du 22 février au 5 mars 2027 17h dernier délai Dans chaque ECG	Inscription en MSPE
Juin 2027	Obtention du certificat ECG option "pédagogie"
Mardi 29 juin 2027 Dans votre ECG (horaire et salle à préciser)	**PRESENCE OBLIGATOIRE DE TOUS LES ELEVES ADMISSIBLES** **Confirmation d'inscription en MSPE** Les élèves seront convoqués pour: - vérifier que toutes les conditions d'admission sont remplies (cf. page 1) - fournir les documents justifiant l'organisation du séjour linguistique (transports, logement, activités prévues sur place, etc.) **Ultime délai pour présenter les deux attestations B1 requises. Aucune dérogation à ce sujet n'est possible.**
Au plus tard le 2 juillet 2027	Confirmation de l'admission provisoire en MSPE (un courriel sera envoyé par l'ECG aux élèves admis provisoirement et les documents importants liés à la rentrée MSPE seront joints à cet envoi)
Entre le 3 juillet et le 18 août 2027	Séjour linguistique de 6 semaines en immersion dans un pays germanophone (Allemagne/Autriche)
Jeudi 19 août 2027, de 9h à 11h Selon convocation par l'ECG	Validation des séjours linguistiques réalisés durant l'été 2027 **PRESENCE OBLIGATOIRE DE TOUS LES ELEVES ADMIS PROVISOIREMENT**
Du 23 au 25 août 2027	Journées de préparation au stage et rencontre de l'enseignante ou de l'enseignant de stage selon convocation **PRESENCE OBLIGATOIRE DE TOUS LES ELEVES ADMIS**
Du 26 août 2027 au 17 septembre 2027	Début de l'année MSPE : stage de trois semaines dans une classe de l'école primaire genevoise
Lundi 20 septembre 2027	Début des cours MSPE